



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général Délégation à l'encadrement supérieur 78 rue de Varenne 75349 Paris SP 07 01 49 55 47 79	Note de mobilité SG/DES/2026-304 02/06/2026
--	--

Date de mise en application : 04/06/2026

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 03/07/2026

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 2

Objet : Vacance de deux postes vacants d'IGAPS à la MAPS d'Ile-de-France et International et à la MAPS Centre-Sud-Ouest.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(ETS)PP

Appel à candidatures : Deux postes vacants d'IGAPS :

- à la MAPS d'Ile-de-France et International - Paris - poste A5SGE00100,

- à la MAPS Centre-Sud-Ouest - Tours - poste A5SGE00079,

sont ouverts au sein du Réseau d'Appui aux Personnes et aux Structures.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 03 juillet 2026.

PJ. : 2 annexes

La Déléguée à l'encadrement supérieur

Stéphanie FRUGÈRE

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Secrétariat général

Catégorie A

Poste vacant

**Administrateur général / Ingénieur général / Inspecteur général (ou contractuel de niveau équivalent)
chargé d'appui aux personnes et aux structures (IGAPS)
à la Mission d'appui aux personnes et aux structures de l'inter région Ile-de-France et International
Poste ouvert aux agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi**

N° poste : A5SGE00100

DESCRIPTION DES MISSIONS ET DE L'ENVIRONNEMENT DU POSTE	
FINALITES ET MISSIONS	<p>Placé sous l'autorité de la Secrétaire générale du Ministère, le Réseau d'Appui aux Personnes et aux Structures (RAPS) est organisé en missions d'appui aux personnes et aux structures (MAPS) chargées :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'assurer le suivi personnalisé des parcours et des projets professionnels des agents du ministère en charge de l'agriculture en fonction dans l'inter-région relevant de leur compétence,- d'apporter un appui au management des services de l'inter-région,- d'apporter toutes informations et avis utiles à l'administration centrale pour la mise en œuvre des politiques dont elle a la charge, notamment dans le domaine des ressources humaines et de l'organisation des services,- de contribuer à la déclinaison des dispositifs d'accompagnement de l'encadrement supérieur conformément aux lignes directrices de gestion interministérielle.
OBJECTIFS DU POSTE	<p>Chaque MAPS, compétente sur une inter région, est constituée d'IGAPS et de chargé(e)s d'appui (CAMAPS). Chacun contribue aux objectifs de la mission.</p> <p>La cartographie des MAPS est consultable sur : https://intranet.national.agriculture.rie.gouv.fr/Le-reseau-d-appui-aux-personnes-et-aux-structures-RAPS-a302.html</p> <p>La MAPS compétente pour l'inter région Ile-de-France et International (Ile-de-France, Administration centrale et International) est constituée de 7 IGAPS et 2 CAMAPS.</p>
DESCRIPTION DES ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none">- Assurer l'écoute, le suivi, le conseil et l'orientation individualisée des agents du ministère, de toutes catégories statutaires, hors personnels d'éducation, et quel que soit leur position administrative (affecté en administration centrale, services déconcentrés ou établissements publics, en détachement, en disponibilité, ...),- Contribuer, en lien étroit avec le SRH, à la préparation des décisions de la secrétaire générale en matière de gestion des ressources humaines, notamment pour les mobilités, avancements et promotions, primes,- Veiller à l'adéquation entre les besoins des structures et les compétences et attentes des agents,- Veiller à la pertinence de l'organisation et du mode de fonctionnement des services déconcentrés et établissements publics chargés de la mise en œuvre des politiques du MAASA et apporter si besoin un appui aux équipes de direction,- Apporter un appui aux responsables de programme dans la mise en œuvre des politiques publiques, notamment pour

	<p>l'accompagnement des réformes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réflexions transversales du Ministère dans les domaines RH et de l'organisation des services, - Participer à la mise en œuvre du dispositif Parcours et Carrière à l'attention des cadres supérieurs du ministère ainsi que dans son périmètre d'attribution, à la revue annuelle des cadres. - Contribuer à d'autres activités du réseau, comme par exemple la participation à des jurys de concours. <p>Les missions d'IGAPS impliquent des déplacements fréquents sur plusieurs jours consécutifs.</p> <p>Durée attendue sur le poste : 3 à 6 ans</p>
CHAMP RELATIONNEL DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> - Personnels du ministère - Directeurs des services déconcentrés, ministériels et interministériels - Responsables des établissements publics sous tutelle - Directeurs des secrétariats généraux communs - Préfets - Autorités compétentes (TOM) - Secrétariat général (SRH, PAMS, DPT, DES, ...) - Directions d'administration centrale, CGAAER, chefs de corps - Employeurs des agents du ministère
LOCALISATION	La résidence administrative du poste est Paris.
PROFIL RECHERCHE	
SAVOIRS SAVOIR-FAIRE	<p>Connaissance du ministère, de ses établissements publics et des politiques conduites par le MAASA</p> <p>Maîtrise de l'organisation des pouvoirs publics</p> <p>Expérience approfondie du management</p> <p>Gestion des ressources humaines</p> <p>Goût des contacts, sens et capacité d'écoute</p> <p>Sens du dialogue et du travail en équipe</p> <p>Rigueur, sens de l'initiative</p> <p>Faculté d'analyse et de synthèse</p> <p>Discrétion</p>
NATURE ET NIVEAU DES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES	<p>Les candidats doivent justifier de compétences managériales avérées et d'expériences diversifiées dans les domaines d'interventions et des politiques publiques portées par le MAASA.</p> <p>Des expériences d'encadrement direct et d'exercice de fonction de direction au sein de services sont ainsi recherchées.</p> <p>Compte tenu du périmètre de la MAPS Ile-de-France et International, une expérience en administration centrale serait très appréciée.</p> <p>Les candidats doivent disposer d'expériences variées et réussies sur des emplois supérieurs de l'Etat au sens du décret n° 2022-1453 du 23 novembre 2022, ou de niveau équivalent.</p>
CRITERES STATUTAIRES	<p>Les candidats doivent satisfaire aux critères statutaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de l'Etat du grade transitoire et du troisième grade, - Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts du grade transitoire, - Inspecteur général de santé publique vétérinaire. <p>Peuvent être admises également les candidatures des Administrateurs de</p>

	<p>l'Etat du deuxième grade et des Ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts du deuxième grade justifiant d'un parcours professionnel diversifié, avec notamment l'exercice de fonction de direction les qualifiant pour l'emploi d'IGAPS.</p> <p>Peuvent également candidater, les personnes qui, n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique prévues aux articles L. 321-1 à L. 321-3 du code général de la fonction publique et ont exercé des responsabilités d'un niveau comparable à celles précisées ci-dessus.</p>
PROCEDURE DE RECRUTEMENT ET CONDITIONS D'EMPLOI	
DOSSIER DE CANDIDATURE	<p>L'autorité de recrutement est la Secrétaire générale du MAASA.</p> <p>Les dossiers de candidature comportent une lettre de motivation et un curriculum vitae.</p> <p>La lettre de motivation devra comporter les éléments permettant d'apprécier la bonne adéquation entre le parcours professionnel du candidat, les compétences et le niveau d'expérience attendu sur le poste.</p> <p>Pour les agents n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, les candidatures seront accompagnées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une copie de la carte nationale d'identité ; - de documents attestant de l'occupation effective des emplois mentionnés dans le curriculum vitae ; - du dernier contrat de travail ; - des trois derniers bulletins de salaire.
CONDITIONS D'EMPLOI	<p>Le fonctionnaire est affecté au Secrétariat général du MAASA, en résidence administrative à Paris, dans son corps d'origine.</p> <p>La rémunération comportera donc une part indiciaire et une part indemnitaire fixée en tenant compte des fonctions, sujétions et expertises propres à l'emploi (NS 2025-708 en date du 22 octobre 2025).</p> <p>A cette rémunération, pourra être ajouté un complément indemnitaire annuel (CIA) versé en une seule fois et dont le montant dépend de la manière de servir.</p> <p>La personne n'ayant pas la qualité de fonctionnaire est recrutée par un contrat écrit et établi au regard de la durée et du niveau de leurs expériences professionnelles antérieures en rapport avec l'emploi à pourvoir.</p>
PERSONNES A CONTACTER	<p>Dépôt des candidatures par voie électronique simultanément auprès des deux destinataires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stéphanie FRUGERE, Déléguée à l'encadrement supérieur stephanie.frugere@agriculture.gouv.fr - 01 49 55 41 55 - Jean-Pascal FAYOLLE – Président du RAPS jean-pascal.fayolle@agriculture.gouv.fr – 06.58.62.15.25 <p>Informations sur le poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hervé REVERBORI – Coordonnateur de la MAPS Ile-de-France International herve.reverbori@agriculture.gouv.fr - 07 64 61 65 26 - Isabelle PAYSANT – Secrétaire nationale du RAPS isabelle.paysant@agriculture.gouv.fr – 06 98 89 49 19

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Secrétariat général

Catégorie A

Poste vacant

**Administrateur général / Ingénieur général / Inspecteur général (ou contractuel de niveau équivalent)
chargé d'appui aux personnes et aux structures (IGAPS)**

**à la Mission d'appui aux personnes et aux structures de l'inter région Centre Sud-Ouest
Poste ouvert aux agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi**

N° poste : A5SGE00079

DESCRIPTION DES MISSIONS ET DE L'ENVIRONNEMENT DU POSTE	
FINALITES ET MISSIONS	<p>Placé sous l'autorité de la Secrétaire générale du Ministère, le Réseau d'Appui aux Personnes et aux Structures (RAPS) est organisé en missions d'appui aux personnes et aux structures (MAPS) chargées :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'assurer le suivi personnalisé des parcours et des projets professionnels des agents du ministère en charge de l'agriculture en fonction dans l'inter-région relevant de leur compétence,- d'apporter un appui au management des services de l'inter-région,- d'apporter toutes informations et avis utiles à l'administration centrale pour la mise en œuvre des politiques dont elle a la charge, notamment dans le domaine des ressources humaines et de l'organisation des services,- de contribuer à la déclinaison des dispositifs d'accompagnement de l'encadrement supérieur conformément aux lignes directrices de gestion interministérielle.
OBJECTIFS DU POSTE	<p>Chaque MAPS, compétente sur une inter région, est constituée d'IGAPS et de chargé(e)s d'appui (CAMAPS). Chacun contribue aux objectifs de la mission.</p> <p>La cartographie des MAPS est consultable sur : https://intranet.national.agriculture.rie.gouv.fr/Le-reseau-d-appui-aux-personnes-et-aux-structures-RAPS-a302.html</p> <p>La MAPS compétente pour l'inter région Centre Sud-Ouest (Centre Val-de-Loire, Nouvelle Aquitaine) est constituée de 7 IGAPS et 3 CAMAPS.</p>
DESCRIPTION DES ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none">- Assurer l'écoute, le suivi, le conseil et l'orientation individualisée des agents du ministère, de toutes catégories statutaires, hors personnels d'éducation, et quel que soit leur position administrative (affecté en administration centrale, services déconcentrés ou établissements publics, en détachement, en disponibilité, ...),- Contribuer, en lien étroit avec le SRH, à la préparation des décisions de la secrétaire générale en matière de gestion des ressources humaines, notamment pour les mobilités, avancements et promotions, primes,- Veiller à l'adéquation entre les besoins des structures et les compétences et attentes des agents,- Veiller à la pertinence de l'organisation et du mode de fonctionnement des services déconcentrés et établissements publics chargés de la mise en œuvre des politiques du MAASA et apporter si besoin un appui aux équipes de direction,- Apporter un appui aux responsables de programme dans la mise en œuvre des politiques publiques, notamment pour l'accompagnement des réformes

	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réflexions transversales du Ministère dans les domaines RH et de l'organisation des services, - Participer à la mise en œuvre du dispositif Parcours et Carrière à l'attention des cadres supérieurs du ministère ainsi que dans son périmètre d'attribution, à la revue annuelle des cadres. - Contribuer à d'autres activités du réseau, comme par exemple la participation à des jurys de concours. <p>Les missions d'IGAPS impliquent des déplacements fréquents sur plusieurs jours consécutifs et la possession du permis de conduire B est nécessaire.</p> <p>Durée attendue sur le poste : 3 à 6 ans</p>
CHAMP RELATIONNEL DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> - Personnels du ministère - Directeurs des services déconcentrés, ministériels et interministériels - Responsables des établissements publics sous tutelle - Directeurs des secrétariats généraux communs - Préfets - Autorités compétentes (TOM) - Secrétariat général (SRH, PAMS, DPT, DES, ...) - Directions d'administration centrale, CGAAER, chefs de corps - Employeurs des agents du ministère
LOCALISATION	La résidence administrative du poste est Tours.
PROFIL RECHERCHE	
SAVOIRS SAVOIR-FAIRE	<p>Connaissance du ministère, de ses établissements publics et des politiques conduites par le MAASA</p> <p>Maîtrise de l'organisation des pouvoirs publics</p> <p>Expérience approfondie du management</p> <p>Gestion des ressources humaines</p> <p>Goût des contacts, sens et capacité d'écoute</p> <p>Sens du dialogue et du travail en équipe</p> <p>Rigueur, sens de l'initiative</p> <p>Faculté d'analyse et de synthèse</p> <p>Discrétion</p>
NATURE ET NIVEAU DES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES	<p>Les candidats doivent justifier de compétences managériales avérées et d'expériences diversifiées dans les domaines d'interventions et des politiques publiques portées par le MAASA.</p> <p>Des expériences d'encadrement direct et d'exercice de fonction de direction au sein de services sont ainsi recherchées.</p> <p>Les candidats doivent disposer d'expériences variées et réussies sur des emplois supérieurs de l'État au sens du décret n° 2022-1453 du 23 novembre 2022, ou de niveau équivalent.</p>
CRITERES STATUTAIRES	<p>Les candidats doivent satisfaire aux critères statutaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de l'Etat du grade transitoire et du troisième grade, - Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts du grade transitoire, - Inspecteur général de santé publique vétérinaire. <p>Peuvent être admises également les candidatures des Administrateurs de l'Etat du deuxième grade et des Ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts du deuxième grade justifiant d'un parcours professionnel diversifié, avec notamment l'exercice de fonction de direction les qualifiant pour l'emploi d'IGAPS.</p>

	Peuvent également candidater, les personnes qui, n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique prévues aux articles L. 321-1 à L. 321-3 du code général de la fonction publique et ont exercé des responsabilités d'un niveau comparable à celles précisées ci-dessus.
PROCEDURE DE RECRUTEMENT ET CONDITIONS D'EMPLOI	
DOSSIER DE CANDIDATURE	<p>L'autorité de recrutement est la Secrétaire générale du MAASA.</p> <p>Les dossiers de candidature comportent une lettre de motivation et un curriculum vitae.</p> <p>La lettre de motivation devra comporter les éléments permettant d'apprécier la bonne adéquation entre le parcours professionnel du candidat, les compétences et le niveau d'expérience attendu sur le poste.</p> <p>Pour les agents n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, les candidatures seront accompagnées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une copie de la carte nationale d'identité ; - de documents attestant de l'occupation effective des emplois mentionnés dans le curriculum vitae ; - du dernier contrat de travail ; - des trois derniers bulletins de salaire.
CONDITIONS D'EMPLOI	<p>Le fonctionnaire est affecté au Secrétariat général du MAASA, en résidence administrative à Tours, dans son corps d'origine.</p> <p>La rémunération comportera donc une part indiciaire et une part indemnitaire fixée en tenant compte des fonctions, sujétions et expertises propres à l'emploi (NS 2025-708 en date du 22 octobre 2025).</p> <p>A cette rémunération, pourra être ajouté un complément indemnitaire annuel (CIA) versé en une seule fois et dont le montant dépend de la manière de servir.</p> <p>La personne n'ayant pas la qualité de fonctionnaire est recrutée par un contrat écrit et établi au regard de la durée et du niveau de leurs expériences professionnelles antérieures en rapport avec l'emploi à pourvoir.</p>
PERSONNES A CONTACTER	<p>Dépôt des candidatures par voie électronique simultanément auprès des deux destinataires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stéphanie FRUGERE, Déléguée à l'encadrement supérieur stephanie.frugere@agriculture.gouv.fr - 01 49 55 41 55 - Jean-Pascal FAYOLLE – Président du RAPS jean-pascal.fayolle@agriculture.gouv.fr – 06.58.62.15.25 <p>Informations sur le poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - François BONNET – Coordonnateur de la MAPS Centre Sud-Ouest francois.bonnet01@agriculture.gouv.fr – 06 32 74 16 62 - Isabelle PAYSANT – Secrétaire nationale du RAPS isabelle.paysant@agriculture.gouv.fr – 06 98 89 49 19